

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises .. 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 10 N.F.
Scolaires 4,50 N.F.

HYPERICUM NUMMULARIUM L., SA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

par MM. CARRAZ-BILLAT et G. NÉTIEN.

Hypericum nummularium L., plante caractéristique du massif de la Grande-Chartreuse, mérite à plus d'un titre une étude portant sur ses propriétés, son histoire et sa répartition géographique.

Appartenant au groupe des espèces utilisées en médecine populaire, elle est recherchée et connue en Dauphiné sous le nom de Vulnéraire des Chartreux. Récoltée au début de la floraison, elle sert à préparer des tisanes dans les cas de refroidissements ; macérée dans l'eau de vie, elle donne un excellent digestif, et peut-être fait-elle partie des nombreuses plantes servant à préparer des élixirs type Grande Chartreuse (Mme RIVIÈRE-SESTIER).

Cette plante d'aspect grêle, à souche ligneuse rampante, se compose de 3 à 4 tiges étalées. L'inflorescence en cyme terminale, simple, et pauciflore, possède des fleurs jaunes assez grandes. Les feuilles sont opposées, épaisses, arrondies, glauques en-dessous. La capsule est ovale, dépassant peu le calice. Elle vit dans les fissures et éboulis des rochers calcaires et sa dispersion géographique est étroitement localisée.

Hypericum nummularium L. est considérée, d'après la flore, comme une espèce type : syn. *H. nummulariaefolium* Bubani.

Noms français : Millepertuis monoyer (LAMARK), Millepertuis à feuilles rondes, Vulnéraire des Chartreux (Dauphiné), Thé de montagne (Pyrénées), M. nummulaire (CORREVEON), de nummus, monnaie.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — *H. nummularium*, d'origine pyrénéo-provençale, se rencontre dans les Pyrénées et dans les Alpes (massif de la Grande Chartreuse). Signalée à tort dans les Cévennes, sans doute en raison d'une confusion avec *H. Richerii* (BONNIER) et également dans le Piémont (COSTE, Flore de France) où sa présence n'est pas confirmée par FIORI (Flora italiana, 1929) : « espèce de double appartenance de notre flore, indiquée dans les Alpes de Nice et de Vintimille, mais non retrouvée dans les temps récents » ; de même par BURNAT. Citée par ROUY (Flore de France) en Savoie : grotte des Echelles, Gorge de Châteaueux près d'Entremont, Corbelet, Mont Granier, Mont Joigny, Mont Cenis, Galibier où sa présence pour certaines de ces stations est loin d'être prouvée. Enfin, indiquée dans les montagnes de Grèce par BUBANI, mais encore là, résultat d'une confusion d'après le Professeur J. POLITIS de l'Université d'Athènes.

Il reste donc pour la distribution géographique, le massif pyrénéen (versant français et espagnol) et celui de la Grande Chartreuse, ainsi que les secteurs voisins.

Pyrénées : d'après les renseignements que nous avons pu obtenir, cette espèce s'étage entre 550 m et 2639 m (sommet du Gabizos) dans les Pyrénées (LE BRUN) et descend exceptionnellement à 100 m au confluent du Lausset et du gave d'Oloron, entre Navarrenx et Sauveterre-de-Béarn aux environs de Ste-Engrâce.

Côté français : limite à l'Est, Ussat dans l'Ariège et le pic d'Orhy à l'Ouest. Ussat, mont du Buchet au-dessus de Saint-Girons. Vencarde entre Ustou et Aulus, ravin de Montbeas, Val d'Agneserre dans la partie

calcaire de la forêt de Coumebière, Mont Ceint, Saleix, Pis de la Tronque à Suc, Port de la Pica et de la Glère, Vicdessos, Goulier, au bas du port, de Venasque, près de l'Hospice, Penna Blanca, Cascade des Parisiens, Cascade des Demoiselles, Cagire, Pendure de la Maladetta, Mont St-Mamet, Mont de Rie, rochers du Jar, bois de Gabizos. Monné de Bigorre (1200 m) vers Cauterets (la Glacière) 1400 m, pentes de la Reine Hortense, Péguère venant du Cambasque, vallée des oulettes de Vignemale, chemin du Cerisey et du Pont d'Espagne, Aste près de Bagnère-de-Bigorre, ravin de Lliéris (1100 m), Val de Lavedan, bois de St-Pé à Lourdes, cirque de Gavarnie, route de Pierrefite à Luz, de Raillère et de Pierrefite, Oule du Marboré, Gèdrè, le plan au pied de Cotiella, au-dessus des Eaux-Bonnes, Val d'Aspe, Ger de Troubat, Larrau, au pic d'Orhy, col de Tortes, Eaux-Chaudes.

Cité au Llaurenti, mais il y a contestation (voir à ce sujet le Bulletin de la Société Botanique de France, Session extraordinaire, 1924, Pyrénées de l'Ariège et du Luchonnais, p. 29).

Espagne : Artiga de Viella (LLENAS), Plan de l'Artigue (ESTIVAL), pic de Paderu (PUJOL), Renclusa de la Maladetta (PUJOL), Port de Venasque de la Maladetta (PUJOL), Port de Venasque et de la Picada (ZETT.), Pena Blanca (BUBANI), Panticosa (TEMERIAS), Formigal de Sallent, Puerto y Escaillas (PAU.), Vallée de Ordesa, Barranco de Soaso (CUATRECASAS), Pena de Escaori (SOULIÉ), Bielsa, Torla, Biescac, Val de Camfranc, Val de Roncal, Sierra Cantabria (BERNEDO), Piedras de la Cumbra (LOSA), Penas de Escorta et de la Atlaya, environs de Pipaon, Puerto de Toro, environs de Laguardia, (ARIZAZA), Ordino alto de la Virgen de la Pena (1294 m), Gorbea, Penascal de Ichine (GUINEA), Leon Oreja de Lajambre (PAU), Gorges de la Deba (DE LITARDIÈRE).

Alpes françaises : Signalée par tous les botanistes du Dauphiné (Abbé RAVAUD, MUTEL, VILLARS) et du Lyonnais (CARIOT et SAINT-LAGER), cette espèce croît en abondance dans le massif de la Grande Chartreuse, entre 1600 et 1800 m, dans les fissures et au pied des falaises argoniennes.

L'un de nous a spécialement visité les stations, et la liste ci-après montre la dispersion qui est grande dans ce secteur : Grande Sure, Grand Som, Charmant Som, Porte du Désert, Pic de l'Œillette, Fourvoirie, Col de Bovinant, Chalais, Le Collet, La Pinea, Dent de Crolles, Rochers de Bellefont, Haut du Seuil, Gorges du Bresson, Mont Granier, Gorges de Châteauevieux près d'Entremont, Cirque de Saint-Même, Gorges de l'Oiseau-près de Chamechaude, L'Alpe au-dessus de Ste-Marie-du-Mont, Mont Grelle, Passage des Echelles, Pas du Frou, Col de la Saulce.

Ajoutons en outre que la plante se trouve dans les gorges de la Roise, près de Voreppe (Isère) à l'alt. 500-550 m. BOUVIER (Flore des Alpes) a indiqué une station dans les rochers de Hautecombe surplombant le lac du Bourget, enfin la plante déborde dans les chaînes voisines du Jura savoisien, Chaîne du Ratz, défilé du Crossey.

ORIGINE. — Cette espèce étant étroitement localisée en Dauphiné on a cru tout d'abord qu'elle avait pu être introduite par les moines du Couvent de la Grande Chartreuse (OFFNER). D'après DENARIÉ, *H. nummularium* aurait pu être apporté dans les Alpes par les Trichodromes. Le Trichodrome échelette est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau, aux ailes tachées de rouge, au dos gris, au bec effilé, qui fréquente les parois rocheuses et fouille les touffes d'herbe logées dans les anfractuosités pour

donner la chasse aux insectes et en particulier aux araignées. La plante est souvent mêlée de toiles d'araignées et de plus les fruits sont parasités par des larves, les graines présentent des aspérités permettant de se fixer facilement aux plumes.

Une troisième hypothèse, émise par BRAUN-BLANQUET, considère *H. nummularium* comme un type paléogène, probablement d'origine pyrénéo-provençale, qui a pu gagner les Alpes, à la faveur d'une chaîne édifiée pendant l'éocène, ultérieurement effondrée.

Quant aux colonies abyssales, on peut envisager des transports par le vent et par les eaux.

LES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX. — Cette espèce présente son maximum de développement entre 1600 et 1800 m, accrochée aux falaises urgoniennes du massif de la Grande Chartreuse, mais on la rencontre également dans les éboulis rocheux. Les renseignements que nous avons pu obtenir dans les Pyrénées, d'après les notes publiées (Soc. Bot. de Fr. Session juillet 1907 ; Session Ariège, juillet 1924 ; 76^{me} Session, Gavarnie-Pic du Midi de Bigorre-Néouvielle, 1948) montrent qu'elle fait partie des groupements rupestres sur rochers calcaires à *Teucrium pyrenaicum*.

Dans les Alpes, c'est l'alliance du *Potentillon caulescens* sur rochers carbonatés qui possède cette chasmophyte. L'association à *Potentilla caulescens* a pour caractéristiques et compagnes principales : *Kerneria saxatilis* L. (Rchb.), *Asplenium Ruta-muraria* L., *Cystopteris fragilis* L., *Draba dubia* Sut., *Athamantha cretensis* L., *Carex rupestris* Bell., *Gypsophila repens* L., *Campanula cochleariifolia* Lmk, *Globularia cordifolia* L., *Sesleria coerulea* Ait., *Avena montana* Vill. Cette association est bien représentée, semble-t-il, sur les falaises du massif dauphinois. Nous l'avons étudiée au col de Bovinand (1400 m), en juillet 1960. Le relevé effectué sur dalles calcaires verticales donne un faible degré de recouvrement (environ 15 %). Il a été noté : *Potentilla caulescens*, *Potentilla nitida*, *Kerneria saxatilis*, *Erinus alpinus*, *Asplenium Ruta-muraria*, *Primula viscosa*, *Globularia cordifolia*, *Hypericum nummularium*.

Les rochers colonisés, au pied des falaises, donnent un relevé, à quelques mètres du premier, plus dense. On note en effet : *Salix retusa* +, *Thymus Serpillum* + +, *Leucanthemum alpinum*, *Hippocrepis comosa*, *Linum catharticum*, *Gentiana angustifolia*, *Gaya simplex*, *Bellidiastrum Michellii*, *Galium saxatile*, *Draba azoides*, *Anthyllis montana*, *Saxifraga aizoon*, *Gentiana verna*, *Sesleria coerulea*, *Dianthus caesius*, *Teucrium montanum*, *Oxytropis Halleri*, *Polygonum viviparum*, *Festuca* sp.

Dans les colonies abyssales d'orophytes de la vallée de la Roize près de Voreppe (Isère), R. DE LITARDIÈRE signale, sur les escarpements à l'ubac, un mélange d'associations xérophiles à *P. caulescens* et de type sciaphile plus ou moins hygrophile dont les caractéristiques sont : *Tofieldia calyculata*, *Hypericum nummularium*, *Pinguicula alpina*, *Aster Bellidiastrum*. Nous même, avons observé une colonie sur escarpement rocheux au pont Saint-Bruno en Chartreuse où cette espèce montre un développement remarquable en association avec *Sesleria coerulea*.

Les exigences climatiques de *H. nummularium* en feraient une espèce héméropériodique. Stationnées dans les parties plus ou moins abritées des escarpements calcaires de la zone subalpine, il est remarquable de constater la facilité avec laquelle cette plante profite des fissures pour

développer ses racines, se fixer et se protéger. Le microclimat réalisé lui permet des expositions très ensoleillées.

Le développement commence très tôt ; sur les tiges desséchées apparaissent très rapidement les premières feuilles rondes fortement pigmentées en rouge (observation du 12 mars 1960, station St-Bruno). Nous nous réservons de donner, par la suite, d'autres renseignements, sur son écologie.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 11 mars 1961.

SUR LES PLANTES URBAINES BISONNINES

par L. BERNER (Marseille).

A première vue, il semble bien qu'il n'y ait aucun dénominateur commun dans la flore de la ville de Besançon ; toutes les stations sont disparates, depuis la Porte Taillée, en passant par les rues asphaltées du centre, jusqu'aux ruelles pavées menant au Fort Griffon. Et pourtant, de la longue liste des espèces végétales qui se rencontrent dans la cité, il se dégage nettement un groupe, en nombre restreint, qui est formé par des *types urbains* bien caractéristiques.

Tout d'abord il est indispensable de n'attribuer aucune valeur numérique aux chiffres des relevés, car une espèce *dominante* n'est pas nécessairement celle qui revient le plus souvent sur le terrain, mais plus sûrement celle qui possède le plus d'influence et la plus grande interaction *sur le peuplement*. C'est-à-dire que la présence numériquement élevée d'une espèce n'est nullement indispensable au maintien et à la stabilité du groupement envisagé, dont elle paraît cependant être la « caractéristique ».

Ainsi *Arabis arenosa* Scop. (monocarpique) est plus abondante, au printemps seulement, que *Poa annua* L. parmi les pavés des rues, vers le haut du Fort Griffon, alors que le Pâturin (monocarpique également) se rencontre partout dans la ville, toute l'année, et s'y maintient par générations successives, n'importe où, n'importe comment, et quelles que soient les interventions humaines (piétinement, arrachage, épandage de produits toxiques, etc...). En plus, la première est une espèce de l'Est de la France (et surtout de l'Europe Centrale) qui devient plus rare du Nord au Sud dans le Jura (MAGNIN, 11) ; l'autre est une cosmopolite ubiquiste, indifférente à l'ambiance et au climat.

D'autre part, le mode de dispersion des diaspores n'intervient pas directement dans le peuplement urbain. Partout, par exemple, près des habitations (et *uniquement là !*) se rencontre *Chenopodium album* L. Cette cosmopolite annuelle, estivale, se répand facilement par ses nombreuses petites graines (GRENIER, 8) ; elle occupe le 3^{me} rang parmi les plantes les plus communes à la surface du globe (COQUILLAT, 6) et *marque dans le centre* où les rues sont asphaltées. Il en est de même avec *Urtica dioica* L., une subcosmopolite vivace, également estivale et barochore, qui est au 6^{me} rang dans la classification de COQUILLAT (6).

Le rôle du vent est fort problématique ici (BERNER, 3) et même les aigrettes de certaines graines (BERNER, 2) sont sans efficacité spéciale. COQUILLAT (6) spécifie, en l'occurrence, que l'aire des Composés à graines avec aigrettes n'est pas plus étendue que celles des Composés ne possédant pas ces appendices séminaux.